



PÔLE DÉVELOPPEMENT

Direction de l'Aménagement et des Risques Majeurs

Service Risques Majeurs

**CSS FOS OUEST
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 2013**

PRESENTS

Collège Collectivités

René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer
Richard GASQUEZ, Mairie de Fos-sur-Mer

Collège Administrations

Isabelle MONNIER, Sous-préfecture d'Istres
Patrick COUTURIER, DREAL UT13
Xavier NIEL, DREAL UT13
Gwendal CHRISTIEN, DREAL UT13
Audrey BLANC, DREAL SPR
Guillaume FRANCOIS, DREAL SPR
Françoise COUSTES, ARS
Pascale CHAREYRE, SDIS 13
Olivier CAMBOURIS, SDIS 13 CS FOS
Jacques RIVAL, SIRACEDPC

Collèges Salariés

Serge VIASSONE, ALFI
Hervé BRISSON, LYONDELL BASELL
Laurent D'ANGELO, KEM ONE

Invités

Marie-Claude DHO-FIANDINO, SAN Ouest
Provence

Collège Riverains

Gérard CASANOVA, Fare Sud
Romuald MEUNIER, MCTB Golfe de Fos
Environnement
Thierry MOSCA, EVE
Daniel MOUTET, ADPLGF

Collège Exploitants

Hervé COISSARD, ALFI
Patrick GRIMALDI, KEM ONE
Guy VASSEL, DEULEP
Émilie RODRIQUE, DEULEP
Sophie KREUTZER, LYONDELL BASELL
Thierry LABROUSSE, ELENGY
Arnaud PLANCHON, ELENGY

Personnes qualifiées

Inspection Académique, représentée par Armand
PRÉMARTIN
CYPRES, représenté par Eric POURTAİN
GPMM, représenté par Xavier BALLARO

Secrétariat

Gwénaëlle THEBAULT, Mairie de Fos-sur-Mer

EXCUSES

Collège Collectivités - Hervé BERNE, SAN Ouest Provence

ABSENTS

Collège Salariés – DEULEP
Collège Salariés – ELENGY
Collège Riverains – UFC Que Choisir

Collège Riverains – MNLE
Collège Administration : DIRECCTE, DDTM

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 22 mai 2013 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

1 – PRESENTATIONS DES BILANS ANNUELS DES EXPLOITANTS

Chaque industriel présente les éléments fixés par la réglementation :

- Bilan annuel : actions réalisées, SGS, incidents/accidents, réduction des risques, décisions individuelles,...
- Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées, sur les installations, et mesures prises par le Préfet
- POI (résumé des principaux scénarios) et exercices relatifs à ce plan
- Rapports environnementaux de la société.

2.1. ALFI

Cf document « 2013-10-08_ALFI.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Question de M. Moutet : A propos des rejets d'eaux, pourquoi y avait-il de la mousse / de l'écume blanche dans le canal à chaque fois qu'un rejet avait lieu ?

Réponse ALFI : C'est un phénomène qui a eu lieu par le passé mais qui n'existe plus maintenant. Il était sans doute lié aux machines utilisées (elles étaient à vapeur, plus maintenant), la moindre erreur dans le traitement de l'eau pouvait entraîner un problème.

Question de M. Casanova :

1°) l'eau est-elle chlorée ou électrochlorée ?

2°) concernant les chaudières, y a-t-il des rejets de PM10 et PM2.5

Réponse ALFI :

1°) l'eau subit une chloration à 0,4 ppm en permanence. Le chlore se retrouve dans les eaux rejetées.

2°) Une mesure des fumées est faite, ALFI la transmettra pour la joindre au CR de la présente CSS.

Question M. Meunier : Envisagez-vous un traitement chlore par flash ?

Réponse ALFI : Oui, la société s'y intéresse. La mesure du Chlore restant est faite en continue en sortie du circuit de l'eau. Il s'agirait d'une injection faite à chaque minute.

2.2. DEULEP

Cf document « 2013-10-08_DEULEP.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Question M. Meunier : En quoi consiste le système de détection de vapeurs explosives ?

Réponse DEULEP : il s'agit de détecteurs de vapeurs explosives qui sont placés dans les cuvettes de rétention, au pied de chaque réservoir et sur l'ensemble des pomperies.

En cas de déclenchement de ces détecteurs, une alarme se déclenche et les équipes interviennent.

2.3. LYONDELL BASELL CHIMIE FRANCE

Cf document « 2013-10-08_LYONDELL.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Pas de question de l'assemblée suite à cette présentation.

2.4. KEM ONE

Cf document « 2013-10-08_KEMONE.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Question M. Moutet : (A propos du projet Hexcel d'implantation d'une usine de production de fibre de carbone portée par une entreprise américaine, à proximité immédiate du site de KEM ONE, et qui n'a pas pu aboutir) Quel rapport y a-t-il entre la production de fibres de carbone et votre production de chlore ? Pourquoi mettre deux usines aussi différentes sur un site commun ?

Réponse KEM ONE : Cela permettra des économies partagées sur la fourniture d'utilités (vapeur, électricité, eaux par exemple) et sur certains services partagés (sûreté, cantine, transport personnes) et pour l'industriel qui s'installe, des économies d'investissement sur les installations correspondant à ces

fournitures d'utilité même s'il n'y a pas de matières premières en commun. Des exemples réussis ont eu lieu pour la reconversion des sites de Lacq ou Mourenx, dans le sud-ouest).

Question D. Moutet : Qu'en est-il des réparations du vapocraqueur de NAPHTACHIMIE, qui approvisionne KEM ONE ?

Réponse KEM ONE : Il n'est pas encore à son niveau nominal mais l'approvisionnement de KEM ONE est cependant presque au maximum en éthylène, grâce à l'augmentation de la fourniture d'éthylène par LYONDELL BASELL Berre.

2.5. ELENGY

Cf document « 2013-10-08_ELENGY.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Question M. Meunier : (A propos de la modification réalisée par ELENGY sur l'injection de chlore, dorénavant réalisée en fonction de la température). Avez-vous quantifié la diminution de la consommation ?

Réponse ELENGY : Cette diminution s'est vue dans la déclaration annuelle GEREP. Elle dépend du volume d'eau pompée chaque année. Elle sera indiquée lors du prochain bilan annuel d'Elengy à la CSS.

Question M. Moutet : Il avait été question de rétrocéder la bande de 600 m entre le grillage et le merlon, qu'en est-il ?

Réponse M. Le Maire : C'est au GPMM de décider. Le GPMM avait refusé cette rétrocession dans un 1^{er} temps, mais apparemment pour ne pas retarder la signature de la convention donnant la gestion de la plage du Cavaou à la commune. Il faudra les relancer.

Question M. Meunier : Votre site de Montoir de Bretagne est à 15% de son niveau d'exploitation et fait des transbordements de gaz de navire à navire. Le projet à Fos-sur-Mer est-il le même ?

Réponse ELENGY : Non, le rechargement de navire se réalise à partir de nos réservoirs. Le « ship to ship » en cours à Montoir de Bretagne ne peut pas se faire sur le terminal de Cavaou, car il faudrait pour cela deux appointements.

Question M. Moutet : Qu'en est-il du nouveau process dénommé le « bunkering » ?

Réponse ELENGY : C'est un nouveau marché de type « station service » par barge de GNL alimentant les navires depuis les sites de stockage (Tonkin notamment) : la SNCM envisage la commande de deux navires fonctionnant au GNL carburant.

2- POINT SUR LES PPI EN COURS DE MISE A JOUR, LES EXERCICES ASSOCIES ET POINT SUR L'AVANCEMENT DES PPRT

Cf document « 2013-10-08_DREAL.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

La DREAL présente un point sur le PPRT DEULEP :

- l'enquête publique aura lieu du 4 novembre au 6 décembre 2013,
- une réunion publique sera organisée le 26 novembre à 18h à Port-Saint-Louis-du-Rhône par le commissaire enquêteur.

3 – PRESENTATION DREAL DU SITE WWW.CSS-PACA.FR

Cf document « 2013-10-08_DREAL.pdf » mis en ligne sur le site internet www.css-paca.fr.

Une présentation du nouveau site www.css-paca.fr est faite par la DREAL, ce site remplace le précédent qui n'est plus mis à jour.. La plupart des documents présents dans l'ancien site sont repris dans le nouveau. Si des données s'avéraient manquantes, les transmettre au secrétaire de la CSS pour traitement.

A partir de ce jour tous les documents relatifs à la CSS, à l'exception des convocations qui resteront envoyées par courrier, seront mis à disposition sur le site www.css-paca.fr. Seul un courriel sera envoyé à chacun pour informer de la mise en ligne des documents.

Une demande d'inscription doit être réalisée par chaque utilisateur désirant accéder aux données de la CSS. Cette inscription fait l'objet d'une validation par la DREAL et le secrétaire de la CSS.

Question de M. Meunier : Est-ce que les anciens documents seront remis en ligne sur le nouveau site ?

Réponse DREAL : Oui, dans la mesure des documents disponibles. Cette reprise reste à faire.

Question de M. Mounier et M. Pourtain : Existe-t-il un listing de tous les documents relatifs à une CSS et un moteur de recherche ?

Réponse DREAL : Non, cependant vous pourrez constater que l'ergonomie est largement améliorée par rapport à la situation antérieure.

QUESTIONS DIVERSES

Information de la DREAL : Une étude INERIS a été réalisée pour la prise en compte du risque industriel global dans la gestion du GPMM.

Intervention de M. COUTURIER de la DREAL à destination de tous les industriels :

Le contrôle du SGS est demandé par la réglementation. Il doit être réalisé en audit interne ou par une entreprise extérieure, mais pas par la DREAL. Un programme doit être mis en place en interne par chaque industriel. Ce programme de vérification et les résultats doit être présenté lors de la prochaine CSS.

PIECES JOINTES

- Diaporamas présentés par les différents intervenants